

CANDIDATURE CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages est une instance consultative, travaillant en étroite collaboration avec la municipalité, fondée sur l'expérience, la connaissance, la richesse, la mémoire en somme les racines de la Cité, indispensables à la cohésion sociale.

Peuvent être candidats tous les marmandais âgés de 55 ans et plus, dégagés de leur obligation professionnelle.

Ce Conseil **se prononce pour avis** sur des dossiers ou des projets soumis par la municipalité de Marmande.

Il peut être **à l'initiative de dossiers et de réflexions** relatifs à la vie communale et à la place des seniors dans la ville sous l'égide de la validation municipale.

Le Conseil des Sages **participe activement** aux diverses animations municipales et/ou associatives.

Il peut être amené à travailler en collaboration avec d'autres structures participatives (ex : Conseil des Jeunes, des Enfants, Conseils de Quartier...)

Il est structuré en **commissions de travail** se réunissant au minimum 1 fois par mois.

**Etre membre du conseil des sages, c'est vouloir
S'investir, participer, donner, partager, échanger, s'informer, proposer,...**

CANDIDATURE A RENVOYER OU A DEPOSER A LA MAIRIE

Direction de la Citoyenneté

AVANT LE 20 NOVEMBRE 2021

.....
En me portant candidat au Conseil des Sages de la ville de Marmande, j'accepte de représenter les Séniors de ma commune et de travailler dans l'intérêt général.

De plus, j'accepte d'être photographié, filmé ou interviewé, dans la presse locale ou nationale, dans toutes les actions ayant pour sujet le Conseil des Sages.

Nom :..... Prénom :.....

Date de naissance :.....

Adresse :.....
.....

Tel fixe :..... Tel portable :.....

Mail :.....@.....

Fait àle..... Signature du candidat :

Mention d'information

La direction de la citoyenneté de la Mairie de Marmande recueille auprès de vous des données à caractère personnel afin de vous permettre de candidater au Conseil des Sages et de communiquer avec vous durant votre mandat si vous êtes élus.
Le traitement se base sur le consentement que vous pouvez retirer à tout moment.

Les données seront conservées durant les deux années de votre mandat au Conseil des Jeunes de la Mairie de Marmande. Les données sont obligatoires.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, de limitation du traitement et du droit à la portabilité. Vous disposez également du droit de définir les directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au délégué à la protection des données de la Mairie de Marmande, en justifiant de votre identité par tout élément permettant de l'attester, par email à dpo@mairie-marmande.fr ou par courrier à destination du délégué à la protection des données de la Mairie de Marmande : DPO – Place Georges Clémenceau - 47200 MARMANDE

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : www.cnil.fr »

PERSONNE



**AUTORISATION
DE PHOTOGRAPHER,
DE FILMER ET DE PUBLIER**

Je soussigné(e)

Nom
Prénom
Adresse

donne à la collectivité locale éditrice, ci-après désignée :

Mairie de marmande - Place Clemenceau – 47207 Marmande Cedex

l'autorisation de photographe/filmer, reproduire, présenter, publier et exposer les photographies et les vidéos **représentant ma personne** pour les usages suivants (**merci de cocher les contextes de diffusion pour lesquels vous donnez votre autorisation**) :

- communication interne (journal, intranet, extranet, expositions...) de la mairie de Marmande;
- communication externe – supports papiers (journal «Marmande Ma Ville», brochures, affiches, plaquettes, flyers, expositions...) de la mairie de Marmande;
- communication externe – sites internet de la mairie de Marmande ou de ses partenaires directs.
- communication externe – réseaux sociaux de la mairie de Marmande;
- communication externe – presse (Sud-Ouest, Le Républicain...).

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives aux droits à l'image, j'autorise la mairie de Marmande à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies/vidéos prises dans le cadre de la présente.

Les photographies/vidéos pourront être exploitées pendant une durée de **10 années** selon le contexte de prise de vue et de publication.

A la fin de cette durée d'engagement, la personne propriétaire du bien photographié ou filmé peut, si elle le désire, demander la cessation d'exploitation des photos/vidéos prises ce jour, par courrier recommandé, à la mairie de Marmande – DPO - Place Clemenceau- 47207 Marmande Cedex ou bien par courriel à dpo@mairie-marmande.fr.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable. La contrepartie des utilisations et prestations précitées ne donne droit à aucune sorte de rémunération. Nous garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de ce bien. Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à....., le

Signature de la personne.

Pour la mairie de Marmande

Les informations recueillies par la mairie de Marmande directement auprès de vous et notamment les photographies/vidéos, font l'objet d'un traitement et sont collectées à des fins de communication institutionnelle. Ces informations sont à destination exclusive de la mairie de Marmande et seront conservées pendant 2 à 10 années, selon le contexte de prise de vue et de publication, conformément aux règles de la Direction des archives de France (Instruction DAF/DPACI/RES/2009/018). Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Pour exercer vos droits, vous pouvez saisir le délégué à la protection des données de la mairie de Marmande selon les dispositions précitées. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.